

## COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE #7 DU GROUPE DE SUIVI DU BUDGET PARTICIPATIF

**Date :** le 22 mai 2019

**Lieu :** Salle des Commissions A

**Heure de début :** 18h00

**Heure de fin :** 19h40

**Nombre de participants :** 4 citoyens (5 excusés – 3 absents) + 10 Agents (1 excusé – 1 absent) + 1 élu (3 excusés – 1 absent)

**Animation :** Lucile Colin (agent MPC)

2 membres citoyens du groupe évaluation ont assisté à la rencontre en tant qu'observateurs

### OBJECTIFS DE CETTE SEPTIEME RENCONTRE :

- Prendre connaissance des résultats des votes en ligne
- Procéder à une redistribution du reliquat restant
- Valider collectivement la liste définitive des projets lauréats

### 18h05 -18h10 : Introduction par Chantal Cutajar

- Proposition d'ordre du jour
- Présentation des objectifs de la rencontre

### 18h10 – 18h15 : Présentation des résultats de la phase de vote en quelques chiffres bruts (powerpoint ci-joint)

### 18h15 – 18h25 :

- **Rappel des éléments inscrits dans la délibération du 15 octobre dernier concernant la gestion du million et le rôle du groupe de suivi :**  
« Enveloppe budgétaire dédiée  
Le conseil municipal a approuvé le 16 avril 2018 l'inscription d'un million d'Euros TTC sur le budget primitif 2019 en section d'investissement pour le budget participatif (soit 1% de son budget d'investissement).  
Cette somme sera répartie de façon équitable sur les dix territoires de la ville de Strasbourg (le montant est fixé en fonction du nombre d'habitants par territoire).  
Si dans certains quartiers, le cout total des projets lauréats était inférieur à l'enveloppe budgétaire affectée au quartier, le groupe de suivi du budget participatif se réservera la possibilité de procéder à une redistribution du reliquat en faveur des projets d'autres territoires.»
- **proposition par l'administration d'une sélection des projets lauréats comme suit :**

**1. En jaune dans le tableau :**

- Pour chaque quartier sont sélectionnés les projets qui ont obtenu le plus de votes et dont les coûts ne dépassent pas le montant de l'enveloppe allouée au quartier.
- Respect de l'ordre des votes dans le respect de l'enveloppe allouée.
- Application de la délibération.

**2. En vert dans le tableau : Gestion du reliquat (185 700 euros)**

- Le reliquat est reversé aux projets ayant obtenu le plus de votes avec une recherche d'équilibre entre les quartiers.

**3. La somme restante (68 700 euros) peut permettre soit :**

- D'ajuster certaines enveloppes budgétaires sous évaluées des projets lauréats et créer des «plaques budget participatif saison #1».
- De poursuivre la sélection d'autres projets en prenant par ordre de nombre de votes.

**18h25 – 18h35 : Réflexion individuelle**

**18h35 – 19h00 : Questions/réponses - Echanges – recherche d'une solution consensuelle**

Les participants étaient invités à donner leur avis sur la répartition du million.

- Le premier tri des projets par quartier en fonction de l'enveloppe allouée (en jaune dans le tableau et conformément à la délibération du 15 octobre) a été validé rapidement et de façon unanime.
- Des échanges plus nombreux ont émergé quant à la répartition du reliquat.

**19h00-19h15 : Validation de la liste des projets lauréats saison #1**

**Le groupe de suivi a validé collectivement une liste de 31 projets lauréats en procédant aux choix suivants :**

- **Tri 1 :** Pour chaque quartier sont sélectionnés les projets qui ont obtenu le plus de votes et dont les coûts ne dépassent pas le montant de l'enveloppe allouée au quartier.
- **Tri 2.** Gestion du reliquat (185 700 euros)  
Le reliquat est reversé aux projets ayant obtenu le plus de votes avec une recherche d'équilibre entre les quartiers (dans la limite des 100 votes).
- **Tri 3 :** La somme restante soit 68 700 euros est réservée à :
  - o L'achat de plaques informatives « budget participatif » pour chaque projet lauréat réalisé (5700 euros)
  - o Ajuster certaines enveloppes budgétaires sous évaluées des projets lauréats (63 000). Si ce reliquat n'est pas consommé cette somme sera reversée aux projets sur liste d'attente (projets ayant obtenu le plus de votes : 1. Borne de réparation de vélo sur l'espace public – 2. Tiny House Café Communautaire – 3. Photo'Graff).Il a été décidé de ne pas communiquer sur les « projets sur liste d'attente » pour éviter la confusion et/ou la déception des porteurs.

**31 projets ont été désignés comme lauréats par le groupe de suivi tripartite du budget participatif le 22 mai 2019.**

## **19h15-19h30 : Transmission des prochaines échéances et évènements concernant le dispositif du budget participatif :**

- Lundi 3 juin 15h-16h ou mardi 4 juin : conférence de presse projets lauréats BP en présence du Maire.  
Conformément à l'organisation tripartite du groupe de suivi, un membre citoyen est invité à participer à cette conférence de presse.
- Proposition proposée et acceptée : 2 citoyens (1 homme et 1 femme) participeront à la conférence de presse.  
La date et les horaires seront communiqués dès que possible.
  
- Fin juin : Rencontre festive : bilan des premières phases du BP et repas convivial.  
Les membres du groupe de suivi sont invités à participer à l'organisation de cette manifestation. Une réunion de préparation collective sera proposée aux membres du groupe de suivi début juin.

## **Pièces jointes :**

- *Le PowerPoint de présentation projeté lors de rencontre*
- *Le tableau des projets – proposition 1 – distribué lors de la rencontre*
- *Le tableau des projets lauréats validé par le groupe de suivi*